

Cahier des charges Résidence d'artiste Lycée Jean Monnet Yzeure

Le lycée Jean Monnet

Fort de la diversité de son offre de formation, le lycée Jean Monnet possède une longue expérience dans les métiers d'art et le Design. En effet la culture verrière du lycée remonte aux années 60, date de la création de l'École nationale du Verre, remise en valeur par la création du DMA art du verre et du cristal en 2005, offrant un panel complet des formations du CAP à bac +3. Dans cette dynamique, l'ouverture du DSAA Design produit en 2012 a permis de confirmer la valeur du pôle design par la création de l'École Supérieure de Design et Métiers d'Art d'Auvergne. La double compétence Design et Verre du lycée Jean Monnet lui confère une place au tout premier rang européen.

Ce pôle d'excellence a été moteur pour la création du *Campus des métiers et des qualifications* « Design, Matériaux et Innovation » fédérant les compétences de partenaires de formation autour des matériaux verre, métal, bois et cuir de bac -3 à bac +8

Ouvrir à la démarche artistique

Le lycée Jean Monnet intègre une dimension artistique et culturelle, appuyée sur les formations de design, de métiers d'arts et d'arts plastiques ainsi que sur le réseau de partenariat avec les structures, la DRAC et la DAAC. L'objectif est de contribuer au rayonnement artistique en facilitant les échanges et la promotion de la création sous toutes ses formes. Par ailleurs, les démarches créatives et leurs résultats font l'objet d'expositions.

Le lycée Jean Monnet s'appuie sur un label et des dispositifs d'ores et déjà existants :

- Label Pôle Culturel d'Excellence (jumelage avec le CNCS, Musées départementaux : Musée Anne de Beaujeu, Maison Mantin, Château des Ducs de Bourbon, Musée de l'illustration jeunesse, FRAC Auvergne, Yzeurespace)
- EROA (Espace de Rencontre avec l'œuvre d'Art)

La résidence d'artiste vient compléter ces dispositifs, permettant d'accueillir des plasticiens qui souhaitent développer leur approche « matériaux » grâce aux moyens du lycée.

Les moyens techniques

- Les techniques de mises en œuvre dans le domaine du verre : verre soufflé (sodo-calcique), casting, fusing, thermoformage, parachèvement/façonnage, taille, gravure, sablage, collage, vitrail, Tiffany.

Les matériaux d'usage courant sont mis à disposition. Les matériaux spécifiques à la création de l'artiste sont à sa charge.

La résidence d'artiste :

Durée : 8 semaines

Période : Entre janvier et avril 2021

Rémunération : 7000€

Locaux : accès à l'ensemble des ateliers (selon leurs disponibilités à valider avec le Directeur Délégué aux Formations), salle de travail personnelle

Lieu d'exposition : EROA

Horaires : amplitude horaire d'ouverture du lycée du lundi au vendredi 8h-18h

Hébergement : appartement indépendant dans l'enceinte du lycée

Activité : 60% du temps réservé à la création propre, 40% du temps réservé à des activités pédagogiques : coanimation de cours (design, pratique plastique, culture artistique), accompagnement de projet pédagogique, workshop, conférence... **Les activités pédagogiques envisagées doivent être mentionnées et précisées dans le dossier de candidature**

Utilisation des machines : un accompagnement à l'usage de certaines machines comportant un risque ou nécessitant une compétence particulière, sera effectué par les enseignants afin de développer au maximum l'autonomie de l'artiste.

Contexte : En fonction des besoins et des situations, l'artiste pourra bénéficier de l'aide ponctuelle des enseignants du pôle métiers d'art. La participation des élèves se fera dans la limite des pratiques pédagogiques associées à leur niveau de formation sous l'autorité de l'enseignant.

Sélection : vous devrez envoyer votre dossier comprenant : un CV, un portfolio et une note d'intention à l'adresse suivante : jocelyne.chassin@gmail.com. (le dossier sera constitué d'un seul document en format PDF envoyé en pièce jointe de mail. Aucun envoi papier ne sera retenu)

Les dossiers sont à envoyer avant le 11 novembre minuit. Le comité de sélection se réunira mi-novembre. 3 dossiers seront sélectionnés. Pour permettre de finaliser le choix, nous demanderons que ces 3 candidats défendent leur projet lors d'une rencontre par visioconférence.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thomas Kocek conseiller pour les Arts plastiques DRAC Auvergne Rhône Alpes au 07 87 37 87 27 ou Jocelyne Chassin coordinatrice résidence au lycée Jean Monnet au 04 70 46 93 01.